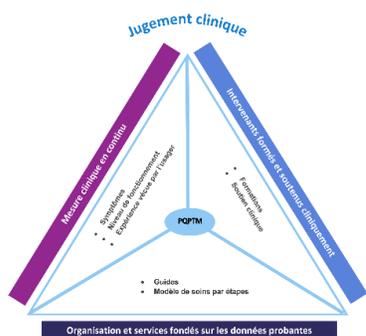


Issu du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie (PQPTM) est un programme clinique développé à l'échelle provinciale. Il vise à accroître et à bonifier l'offre de services publics actuelle chez les enfants, les adolescents et les adultes présentant des symptômes ou un trouble mentale relatif aux troubles mentaux fréquents.

Afin d'assurer la qualité du programme clinique, le PQPTM repose sur trois piliers fondamentaux :



Pilier 1 : Organisation et services fondés sur les données probantes

Le PQPTM repose sur un modèle de soins par étapes, basé sur les données probantes. Cette organisation des services découle des guides de pratique clinique du *National Institute for Health and Care Excellence* (NICE). Ces guides sont conçus afin de soutenir le jugement clinique de l'intervenant afin de proposer les soins et services les plus efficaces en fonction des besoins et des caractéristiques de la personne nécessitant des services en santé mentale.

Pour consulter les guides de pratique clinique, consultez le site Web du MSSS : [À propos - Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie \(PQPTM\) - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#).

Au cours des derniers mois, plusieurs actions ont été réalisées afin d'assurer le déploiement et l'implantation du PQPTM Jeunesse :

- Réalisation d'un [cadre de partage](#) de la clientèle entre les services sociaux généraux, les programmes-services JED et les services SMJ spécifiques, spécialisés et surspécialisés;

- Élaboration d'un document de référence soutenant la saisie de statistiques pour le PQPTM Jeunesse (Profil 411) dans le système d'information clientèle I-CLSC;
- Début de la codification avec le profil 411 – PQPTM pour toute intervention avec un usager qui reçoit un service dans le cadre de la trajectoire du PQPTM ;
- Bonification de l'offre de services de groupe dans les services spécifiques SMJ, avec l'ajout de deux groupes :
 - **Groupe Hors-Piste Expédition +**
S'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans qui présentent des symptômes anxieux et à leurs parents;
 - **Groupe BLUES**
S'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans qui présentent des symptômes dépressifs et à leurs parents.

Pilier 2 : Mesure clinique en continu

- Utilisation des outils de repérage RCADS et WSAS pour l'ensemble des intervenants des services spécifiques en SMJ;
- Utilisation des outils de repérage RCADS et WSAS au mécanisme d'accès jeunesse;
- Utilisation des outils RCADS et WSAS dans le cadre des suivis individuels ou en pré et post-groupe auprès des jeunes.

Pilier 3 : Intervenants formés et soutenus cliniquement

- Déploiement de l'offre de formation *Introduction au PQPTM* via la plateforme ENA à l'automne 2023, par secteur d'intervention (ENA ID : 2785);
- Mise en place de la section dédiée au PQPTM Jeunesse sur la Zone CIUSSS : [À propos \(rtss.qc.ca\)](#);
- Création d'une section regroupant de l'information liée au PQPTM sur le site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale : [Programme québécois pour les troubles mentaux \(PQPTM\) | CIUSSSCN \(gouv.qc.ca\)](#).

Pour toutes questions relatives au PQPTM Jeunesse au CIUSSS de la Capitale-Nationale :

Mireille Faucher, travailleuse sociale et APPR, services spécifiques et spécialisés en santé mentale jeunesse, DJ

mireille.faucher.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca